



## Première déclaration de revenu mais 1 seul mois de travail.

Par **ChaHime**, le **21/04/2013** à **15:48**

Bonjour,

Ma question va être très simple et rapide mais elle me pose un casse tête pas possible: J'ai 23 ans j'ai trouvé un emploi qui a débuté le 4 décembre 2012 donc je n'ai eu qu'un salaire en 2012.

Ma question est la suivante: est-ce légal d'être rattaché une dernière fois au foyer fiscal de mes parents en leur demandant de préciser le montant de mon salaire de décembre (900€) ou je dois obligatoirement faire ma déclaration seule?

J'apprécierai moyennement de me prendre des pénalités (ou mes parents!!!) pour un petit salaire de rien du tout.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **trichat**, le **21/04/2013** à **19:50**

Bonsoir,

Si vous aviez le statut d'étudiant vous pouvez demander le rattachement à vos parents, qui bénéficieront d'une demi-part supplémentaire et ajouteront votre salaire à leurs propres revenus.

Mais si ce n'est pas le cas, vous entrerez pour la première fois dans la grande famille des contribuables. Avec un mois de salaire, vous ne serez pas imposable, mais inscrit dans la base de données de l'administration des finances publiques.

Cordialement.